

Compte rendu commission administrative paritaire académique des ADJAENES du 11 juin 2018

Administration :

Mme TOUMAZOU Cheffe de bureau DPQTSS 2

Mme DUCHENE

Mr ERWEIN

Organisation syndicales :

AI UNSA FO CGT SNASUB FSU

Ordre du jour

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance adjoint
- ✓ Déclaration préalable des syndicats
- ✓ Approbation du procès-verbal de la commission académique paritaire ADJAENES du 20 11 2017
- ✓ Mouvement intra académique 2018
- ✓ Détachement
- ✓ Intégrations
- ✓ Titularisations
- ✓ Recours d'un agent au sujet de son entretien professionnel

QUORUM

Le quorum étant atteint la séance débute

DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Un commissaire paritaire AI UNSA se porte volontaire pour être secrétaire de séance

DECLARATION LIMINAIRES

Les organisations syndicales sont invitées à lire leurs déclarations préalables AI UNSA, FO ET SNASUB FSU

Celle du SNASUB FSU est en pièce jointe

Pour information, M. ERNEWEIN nous informe du départ de Mme MASSON actuel cheffe de la division DPATTSS le 12 juin, le recrutement est en cours.

APPROBATION PROCES VERBAL

Le procès-verbal du 20 novembre n'a pu être approuvé, les commissaires paritaires FO demande l'ajout de la phrase suivante : « L'absence du compte rendu d'entretien professionnel 2017 ne doit pas pénaliser les collègues dans le déroulement de leur carrière et demandons que ces collègues soient traités au même titre que les collègues qui en ont eu un.", M. ERNEWEIN demande que cet ajout soit envoyé par mail à Mme TOUMAZOU.

MOUVEMENTS

Au sujet des opérations de mouvements Mme DUCHESNE souligne la bienveillance des services car beaucoup de confirmation arrivent en dehors des délais impartis et sont cependant pris en compte par les services.

Un commissaire paritaire demande ce que la liste synoptique parvienne sous format Excel, Mme TOUMAZOU nous précise que cela est impossible car cela provient d' AMIA

L'ensemble des candidatures faisant l'objet d'une mutation sont vérifiés conjointement ainsi que le nombre d'entrant sur l'académie de Paris et sont conformes aux possibilités d'accueil.

En revanche un regard particulier sera porté sur des situations difficiles à l'issue de ce mouvement, situations relevant du comité médical, qui tiendra sa commission le 02 juillet. Mme TOUMAZOU reste disponible pour recevoir les collègues en difficultés qui n'obtiendront pas satisfaction

Le mouvement reste une opération de gestion stable aussi bien en terme de postes à pourvoir qu'au titre de la participation cf. ces quelques chiffres

1992 ADJAENES à ce jour

103 inscrits sur AMIA 75 de PARIS et 28 des autres académies

29 postes était vacants 15 en EPLE 8 en service et 6 dans le supérieur

08 possibilités d'accueil

08 postes restent vacants à l'issue du mouvement 04 en EPLE 3 dans le supérieur et 1 en service

Détachements

8 situations ont été étudiés toutes favorables

2 détachés en EPLE

1 en service

4 dans le supérieur

Intégrations

6 situations toutes favorables

1 intégration en EPLE

1 en service

Et 3 dans le supérieur

Titularisations

49 agents ont été titularisés

Recours

Lors de la dernière commission paritaire un agent a entamé un recours au sujet de son entretien professionnel, après enquête son supérieur hiérarchique s'en explique dans une lettre lue à l'ensemble de l'assemblée, compte tenu des éléments fournis et de la position de l'agent en détachement pour 3 ans le dossier est clos.

Aucune remarque ou question n'étant formulées la séance est levée.

Syndicalement,

Mmes CHARLES et SFOGGIA

Les résultats individuel vous seront communiquer par mail le plus rapidement possible si toute fois vous avez des questions contacter nous par mail syndicat.snasub.fsu@gmail.com

Pour information la prochaine commission portera sur l'avancement tableau et liste d'aptitude sans compter la titularisation des contrats pacte et BOE qui compte tenu du calendrier n'ont pu être traités ce jour